
Discours des Liégeois réfugiés, qui viennent féliciter la Convention d'avoir découvert et anéanti la conspiration, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours des Liégeois réfugiés, qui viennent féliciter la Convention d'avoir découvert et anéanti la conspiration, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 647;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24678_t1_0647_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le C. de Surv. et révol. de la Sectⁿ de Brutus à la Conv. ; s.d.] (2)

Citoyens représentans

Vous voiez devant vous une partie du Comité de Surveillance et révolutionnaire de la Section de Brutus

L'autre partie est à son poste. elle surveille.

Un serment sacrilège fut demandé au comité par une commune rebelle. Il l'a refusé avec indignation.

Il est resté ferme dans ses principes. Jamais il ne deviera.

Nous venons, au nom du Comité de Surveillance de la Section de Brutus, applaudir à vos glorieux travaux[;] des scélérats ont osé s'insurger contre la convention.

bientôt ils ne seront plus

Périssent ainsi tous les traîtres

Le Comité vient renouveler entre vos mains le serment de vivre et mourir pour la représentation nationale et pour l'exécution de ses décrets

Vive la République une et Indivisible.

Vive la convention nationale.

5

Les Liégeois réfugiés viennent féliciter la Convention d'avoir découvert et anéanti l'affreuse conspiration du Cromwell français et de ses complices : « L'énergie de la Convention, disent-ils, secondée par le courage du peuple, a sauvé la République du complot le plus terrible ».

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Les Liégeois réfugiés à la Conv. ; s.d.] (4)

Fondateurs de la République

Les Liégeois réfugiés viennent vous féliciter sur la découverte de l'affreuse conspiration du Cromwell français, et de la prompt punition du scélérat hypocrite et de ses infâmes complices : l'énergie de la Convention, secondée du courage du peuple, a sauvé la république du complot le plus terrible mais aussi le dernier que les ennemis de la liberté oseront former contre elle. Vive la République Vive la Convention.

DECHAMPS (*présid.*), Eugène LONEUX (*secrét.*),
F.P. DETHIER (*secrét.*), p.f.J. WALEFF (*secrét.*).

(1) P.V., XLII, 265. *Mon.*, XXI, 354; *M.U.*, XLII, 201. Mention dans *Débats*, n° 678, 211; *J. Mont.*, n° 94, 773.

(2) C 314, pl. 1257, p. 36.

(3) P.V., XLII, 265. *Mon.*, XXI, 354; *C. Univ.*, n° 941. Mention dans *Débats*, n° 678, 211; *J. Mont.*, n° 94, 773; *F.S.P.*, n° 390; *M.U.*, XLII, 185.

(4) C 314, pl. 1257, p. 30.

6

Un membre observe que le système du dernier tyran étoit de concentrer les pouvoirs sur les mêmes individus; que le temps étoit arrivé où il falloit décréter irrévocablement en principe, que tous les comités de la Convention seroient renouvelés par quart tous les mois, et par appel nominal (1).

Barère propose ensuite, pour remplacer au comité de salut public les trois conspirateurs dont la tête vient de tomber sous le glaive de la loi, Bernard (de Saintes), Duval et Eschasseriaux

Aux voix, aux voix! crient plusieurs membres.

MERLIN (de Thionville) : Je m'oppose à ce qu'on mette aux voix le projet présenté par le comité; les membres que l'on propose ont ma confiance; ont-ils celle de la Convention tout entière ?

Ils vont être investis d'une grande puissance (on murmure); ils vont être chargés de grandes et d'importantes fonctions; ils tiendront les rênes du gouvernement; ils doivent donc paraître au peuple, pour lequel ils vont travailler, investis de la confiance de la représentation nationale tout entière. Je demande la question préalable sur la proposition de Barère, et l'ajournement à demain de la nomination des membres du comité de salut public, et que cette nomination se fasse comme celles des présidents et secrétaires.

... : Le comité de salut public doit être composé de douze membres, conformément à son organisation primitive; depuis longtemps Héroult en est absent; sans doute on a eu des raisons pour ne pas le remplacer. Je demande qu'il soit nommé demain par la voie du scrutin les membres du comité de salut public. (On applaudit).

TURREAU : Je demande qu'ils soient nommés par appel nominal et à haute voix; c'est ainsi que les hommes libres doivent émettre leur pensée.

BILLAUD-VARENNE : Je demande la priorité pour l'appel nominal.

Si le comité s'est permis de présenter la liste des membres qu'il croyait propres au travail du comité de salut public, c'est qu'un décret formel le lui prescrivait. Mais, puisqu'il s'est élevé de l'opposition, j'insiste pour l'appel nominal; c'est par cette voie que le peuple a connu ses vrais amis.

On vient de dire qu'on avait eu des raisons pour ne pas remplacer Héroult; oui, nous en avons eu; nous n'avons pas voulu augmenter le nombre des conspirateurs qui étaient déjà dans le comité. (De violents murmures s'élèvent dans l'assemblée).

Plusieurs membres : Président, rappelez Billaud à l'ordre; il insulte la Convention.

LE PRÉSIDENT : C'est sans doute une erreur échappée à Billaud; il est inutile de le rappeler à l'ordre.

BILLAUD-VARENNE : Je m'étonne qu'on ait déjà oublié l'état d'oppression sous lequel gémissait la Convention nationale... (*Plusieurs membres* : Nous ne l'oublierons jamais !) Je soutiens qu'il faut sans

(1) P.V., XLII, 265.